

**REPUPLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
Charente-
Maritime**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de LE GUA
Séance du 27 juin 2023**

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Afférents au
Conseil
Municipal : 19
en exercice : 19
Nombre de
présents : 12
Nombre de
votants : 15
Date de la
convocation
23 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt- sept juin à dix- neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Monsieur Patrice BROUHARD, Maire - Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint - Monsieur REY Michel, troisième Adjoint - Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint- Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée - Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée - Madame DUBUC Nicole - Madame BIGOT Marie- Pierre- Monsieur BONDOUX Guillaume- Monsieur CHAGNOLEAU Joël - Madame BERUSSEAU Evelyne- -

Excusés : Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée (a donné pouvoir à Madame PREVOST) Monsieur DEBRIE Didier (a donné pouvoir à Monsieur REY), - Monsieur LATREUILLE Alain (a donné pouvoir à Madame BERUSSEAU)

Absents : Madame STRADY Emmanuelle - Madame CHAPRON Christine - -Madame SICARD Alix - Monsieur VICI Laurent
A été nommé secrétaire de séance : Monsieur Farid KECHIDI

**2023 06 52 Marché aménagement d'une agence postale communale –
résiliation du marché lot 6- Menuiseries intérieures**

Monsieur le Maire expose qu'en date du 1^{er} juin 2023, il a été informé de la liquidation judiciaire de la SARL Ets ROUIL- La Brousse 7 Zone Artisanale Route de Royan 17120 GREZAC, attributaire du lot 6 Menuiseries intérieures du marché aménagement d'une agence postale communale.

Il précise que le marché avait été notifié à l'entreprise pour un montant de 3 940.00 € HT mais n'avait fait l'objet d'aucun démarrage de travaux.

Il précise que selon la procédure, il a sollicité le Mandataire judiciaire Maître Marie- Adeline ROUSSELOT- GEGOUE sur la suite qu'elle souhaitait donner au marché. Cette dernière lui a fait savoir en date du 08 juin 2023 qu'elle n'entendait pas poursuivre le contrat souscrit avec la société et qu'il convenait de déclarer sa résiliation.

Ainsi, il invite le conseil municipal à prononcer la résiliation du lot 6 menuiseries intérieures attribué à la SARL ROUIL.

**Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,
- décide de prononcer la résiliation du marché lot 6 menuiseries intérieures
conclu avec la société ROUIL avec effet immédiat.**

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Auteur de l'acte : conseil municipal

Transmis au Représentant de l'Etat le : 04/07/2023

Publiée sur le site internet le : 04/07/2023

Le GUA, le 29 juin 2023,

Le Maire, Patrice BROUHARD

